

Master 1 DROIT

Examens du 2nd semestre 2016/2017

Session 1

Droit des marchés publics

Willy Zimmer

Répondre aux questions suivantes :

- Les marchés à procédures adaptées (11 points)
- Quels sont les principes fondamentaux de la commande publique (2 points)
- Quelles sont les procédures qui peuvent être négociées ? (3 points)
- L'avis de pré-information (4 points)

Durée de l'épreuve : 1 heure

Document(s) autorisé(s) : Néant

Matériel autorisé : Néant